L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 24 numéro 43, 6 novembre 2009



Majorie Quinn et Rudy Desjardins ont accueilli plus d'une cinquantaine de visiteurs à la première Maison Bleue de la Terreur. Cette levée de Fonds pour l'équipe compétition de l'Association de Judo des TNO organisé par la Jonh Howard Society et Radio Taïga s'est déroulée dans les catacombes de la maison Bleue à Yellowknife. Loup garou, tunnel des frissons, musique morbide ont rythmé les cris d'effroi des jeunes et des moins jeunes téméraires. (Photo : Maxence Jaillet)

Financement des organismes communautaires

La Fédération franco-ténoise veut bien y croire

La franchise de James Moore a rassuré les organismes communautaires francophones.

Maxence Jaillet

Le jeudi 29 octobre, le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles du Canada, James Moore a comparu devant le comité permanent des Langues officielles. Il se devait de répondre devant ce comité sénatorial des multiples délais de financements des organismes communautaires. La Fédération franco-ténoise (FFT) et tous ses organismes affiliés des TNO sont dépendants, jusqu'à un certain pourcentage, de ce financement provenant du gouvernement fédéral. La FFT en tant que partenaire du gouvernement du Canada pour délivrer des services en français, est quelque peu rassurée que le ministre Moore ait reconnu plusieurs lacunes au sein du programme de financement de Patrimoine canadien.

Son président, Christian Girard, assure que le fait que le ministre dise qu'il existe des situations qui rendent le travail de groupes communautaires difficile est un pas dans la bonne direction. « Il aurait très bien pu se cacher derrière les rouages de la bureaucratie, déclare-t-il. Il reste que je vais y croire vraiment quand des solutions concrètes nous serrons présentées. » Dans ce contexte, les propos du porte-parole des Franco-ténois rejoignent ceux de la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, Marie-France Kenny. Dans un communiqué de presse diffusé quelques heures après l'audience parlementaire, Mme Kenny prétend que « les idées qui ont été présentées ce matin comme des pistes de solution sont nettement insuffisantes : certaines d'entre elles sont des mesures qui sont déjà en place, et pourtant nous n'avons pas vu un impact significatif sur les délais vécus par les organismes cette année. Il faut aller beaucoup plus loin, et nous voulons faire partie de la solution ». La présidente de la FCFA note en autres que le ministre fait référence à de nouvelles normes de service qui rentreront en fonction au mois d'avril 2010. Elle considère ne pas avoir été impliquée dans l'élaboration de ces modifications.

Faire partie de la solution

La FFT en tant que membre de la FCFA considère qu'elle possède deux voies lui permettant de partager ses idées au ministère du Patrimoine canadien. Le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher explique que la FCFA a proposé à plusieurs reprises un comité de collaboration pour établir des normes de services au ministère. Il constate que les membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne sont sollicités à donner leurs commentaires pour étoffer les discussions avec le gouvernement. Aux TNO, M. Provencher estime qu'il collabore également avec les représentants du ministère ici à Yellowknife ou avec le bureau régional des prairies et du Nord situé à Winnipeg. « Notre volonté est que la nouvelle norme de service soit

Financement
Suite en page 2

Financement

Suite de la une

écrite noir sur blanc sur l'Accord de collaboration établi entre la FFT et Patrimoine canadien. Car c'est ce qui définit le mode de fonctionnement de notre partenariat et qui est pertinent à l'offre de service dans nos communautés », convient-t-il.

En entrevue, le DG de la FFT a énuméré les points qui selon lui font consensus au sein des directions générales des différents organismes communautaires. « Pour résoudre les délais inacceptables dans l'analyse et l'acceptation des offres de services des organismes communautaires, plusieurs actions peuvent aider. Il y a la délégation ministérielle qui permettrait de transférer les signatures nécessaires à un côté plus administratif du ministère, ce qui serait une façon d'accélérer le processus d'approbation des projets. Le premier dépôt aux organismes pourrait être versé plus tôt et il pourrait représenter un pourcentage plus important du financement annuel. Tout montant additionnel qui arrive plus vite va nécessairement faciliter nos opérations. »

La sous-ministre du Patrimoine canadien, Judith Laroque a expliqué devant le comité la solution trouvée au délai encouru entre le dépôt des projets et le premier versement du financement aux organismes. Selon elle la solution réside dans les attentes pluriannuelles qui permettent la stabilité de la planification. Elle excuse le délai de cette année par le renouvellement des programmes. Le Conseil du Trésor n'aurait pas permis au ministère d'entrer dans des ententes pluriannuelles alors que les programmes se faisaient renouveler. Elle a noté que ces ententes coûtent moins cher au contribuable, et a attesté que Patrimoine canadien n'avait pas le droit cette année de verser le 25 p. 100 le 1er avril.



James Moore, le ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles se réjouit des actions prises par son ministère. Il n'a pas manqué de mentionner devant le comité permanent des langues officielles qu'il ne siégeait à ce poste que depuis 10 mois.

Cour suprême

L'ex-juge Bastarache demeure hésitant à se prononcer sur le bilinguisme des juges

Danny Joncas

OTTAWA – Invité à comparaître devant le comité sénatorial des langues officielles à titre personnel, l'ancien juge de la Cour suprême du Canada Michel Bastarache a de nouveau évité de donner son opinion sur le projet de loi du député néo-démocrate Yvon Godin, projet de loi qui ferait en sorte que l'on exigerait dorénavant que les juges nommés au plus haut tribunal du pays soient bilingues.

Lors de son passage devant le comité sénatorial le lundi 26 octobre pour discuter notamment de l'interprétation de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, l'ex-juge s'est fait demander par la sénatrice Mobina Jaffer si, dans le but d'offrir à la population des services de qualité égaux dans les deux langues officielles, les juges de la Cour suprême ne devraient pas être bilingues.

« Il s'agit là d'une question délicate pour moi parce que si j'y réponds, j'ai l'impression que je commente sur les capacités de mes anciens collègues », a admis Michel Bastarache d'entrée de jeu.

« Lorsqu'on y pense, la Cour suprême existe depuis 125 ans et elle n'est toujours pas entièrement bilingue. Nous avons par ailleurs obtenu le droit à des services dans notre langue en 1969, ce qui est bien après la Confédération. Nous avons parcouru un bon bout de chemin, mais il a fallu beaucoup, beaucoup de temps. Nous devrions maintenant nous demander si nous sommes prêts à passer à une prochaine étape. Si nous croyons vraiment en un système de justice complètement bilingue, il y a un prix à payer pour l'obtenir. Sommes-nous prêts à payer ce prix? », a-t-il poursuivi sans pour autant se prononcer clairement en faveur du bilinguisme des juges à la Cour suprême.

D'autre part, l'ancien magistrat qui est aujourd'hui avocat-conseil pour le cabinet Heenan-Blaikie à Ottawa s'est prononcé sur l'abolition du Programme de contestation judiciaire, programme utile aux minorités linguistiques qui a été supprimé par le gouvernement de Stephen Harper alors que M. Bastarache siégeait à la Cour suprême.

À ce sujet, Michel Bastarache est venu réaffirmer ce qu'avançait le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, à l'époque de l'abolition du programme en 2006, soit que les tribunaux disposent de l'autorité nécessaire pour demander au gouvernement de justifier son geste. En revanche, le gouvernement maintenait qu'il ne revient pas aux tribunaux de lui dicter de quelle façon structurer et administrer ses programmes.

« Je crois que le commissaire avait raison et que le procureur général avait tort. Cela ne signifie pas que le gouvernement ne peut abolir un programme et disposer du choix de ses moyens. Cela veut dire que quand il prend une mesure qui a un effet négatif sur la communauté, il doit la justifier et l'expliquer, car c'est une mesure qui est contraire à son obligation de promouvoir et de développer la communauté », a souligné M. Bastarache.

« Lorsqu'on prend des mesures pour fermer une institution francophone, comme le Programme de contestation judiciaire, dont on connaît les effets bénéfiques, il me semble parfaitement légitime de poser au gouvernement certaines questions : Pourquoi l'a-t-il fait? A-t-il analysé l'impact sur la communauté? Prévoira-t-il des mesures alternatives pour compenser la perte? Cette décision est-elle conforme à ses obligations? », ajoutait-il.

Enfin, il a émis certaines craintes face au nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques, qui succède au Programme de contestation judiciaire.

« Je vois une contradiction interne fondamentale dans le nouveau programme. Il est fait pour ce qu'on appelle en anglais des « test cases », soit des questions importantes au plan constitutionnel qui n'ont jamais été résolues par les tribunaux. L'objectif du programme est de financer des activités qui vont permettre de clarifier le droit, dire si les lois sont valides sur le plan constitutionnel et déterminer quelle est l'étendue des protections linguistiques », a avancé l'ex-juge.

« Comment voulez-vous négocier l'étendue ou l'existence d'un droit et la constitutionnalité d'une loi? Cette tâche me paraît impossible. La seule chose qu'on puisse espérer, c'est que les gens qui administrent le nouveau programme, lorsqu'ils constateront la nature des questions posées, réaliseront que ce ne sont pas des questions sur lesquelles on peut appliquer une médiation et qu'ils accepteront de passer directement à la deuxième phase et de financer la poursuite », a conclu Michel Bastarache.



Les rénovations de la Northern United Place terminées

Les rénovations de la Northern United Place (NUP) sont dorénavant achevées, les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest ont investi près de 495 000 $ dans l'amélioration éconergétique complète de l'endroit. Ces investissements ont été effectués dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, mis en place pour stimuler l'économie en période de récession mondiale. Pour l'honorable Robert McLeod, ministre responsable de la Société d'habitation des TNO, la NUP «est plus qu'un ensemble d'habitation. [...]C'est aussi un lieu de rassemblement lors des événements publics, des présentations à la collectivité et des services religieux. Je suis heureux que notre investissement dans cet immeuble prolonge la durée utile de ces installations communautaires indispensables ».

Le gouvernement du Canada appuie les collectivités

L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) a annoncé qu'elle apportera son soutien financier à deux projets de Premières Nations. L'honorable Chuck Strahl, ministre de CanNor, a confirmé que le conseil de bande dénée de Tulita recevra 488 000 $ pour le nettoyage des fils de transmission du sentier Canol. La Première nation de Katlodeeche, quant à elle, verra quatre projets d'amélioration de sa collectivité réalisés grâce à une contribution fédérale de 300 000 $. Ces deux appuis financiers s'inscrivent dans le Plan d'action économique du Canada et contribueront à la création d'une économie durable, ainsi que d'une vie communautaire active et saine.

Trivia à St-Jos

L'École St-Joseph, de Yellowknife, présentera sa soirée de Trivia organisée par le Comité de parents pour supporter le programme Positive Behaviour Support. Des prix seront attribués pour l'équipe et les costumes les plus originaux. Les frais d'inscription sont de 60$ par équipe de quatre, le grand prix sera de 500 $, de plus un lunch et des breuvages seront servis sur place. La soirée se tiendra le 20 novembre de 20 à 23 heures. Le Positive Behaviour Support est un programme scolaire de gestion des comportements mettant l'accent sur l'apprentissage des comportements positifs et de ses effets. Les billets sont en vente au bureau principal de St. Joe's ou en appelant Ronna MacCara, au (867)444-0198.

Première place pour Gilday

Le patineur de vitesse de Yellowknife Michael Gilday, a terminé au premier rang cumulatif des compétitions le 31 octobre et 1er novembre. Il a remporté trois des quatre courses auxquelles il a participé. Cette compétition avait lieu à Chicoutimi et opposait des membres de l'équipe nationale de patinage sur courte piste, l'équipe nationale de développement et des patineurs du club Montréal international.

C'est fort de ces résultats que Michael Gilday participera en décembre aux épreuves de sélection pour l'équipe nationale de patinage de vitesse.

La coupe Stanley à Yellowknife

Le plus ancien et le plus célèbre des trophées sportifs canadiens, a entamé son périple canadien au Manitoba cette fin de semaine, dans le cadre de la tournée Célébration du Hockey de la Banque Scotia. Cette année, la Coupe Stanley sera accompagnée d'objets historiques provenant du Temple de la renommée du Hockey et destinés à illustrer l'évolution de ce sport.

Si elle a traversé le Manitoba la semaine passée, il faudra attendre encore quelque temps pour la voir atterrir à Yellowknife. Il sera possible pour les Yellowknifiens de s'approcher de la coupe le 22 mars 2010. La veille, elle aura visité Fort McMurray en Alberta et repartira le lendemain pour Whitehorse au Yukon.

Forum multimédia à Yellowknife

Un cadeau pour les jeunes

Une première pour Jeunesse TNO qui présentera son Forum multimédia, du 3 au 7 décembre prochain, à Yellowknife. Au menu, les jeunes de 13 à 17 ans retrouveront des ateliers animés par des professionnels sur le cinéma, les jeux vidéo, l'animation vidéo, les effets spéciaux,et plus encore.

Édith Vachon-Raymond

« Le but, c'est que les jeunes puissent apprendre, tout en s'amusant! », lance Francine Fontaine, coordonnatrice de Jeunesse TNO. Pour y arriver, elle a fait appel à des professionnels francophones d'ailleurs au pays, ces derniers viendront animer l'événement. « Ça devrait être une des plus belles activités réalisées jusqu'à maintenant par Jeunesse TNO! », affirme Mme Fontaine, très contente d'avoir la chance de faire participer les jeunes gratuitement à cette fin de semaine.

Le projet est né du désir de l'organisation de contrer le sentiment d'isolement que peuvent ressentir les jeunes aux Territoires du Nord-Ouest. Le forum leur permettra de se rapprocher du monde des technologies et des multimédias qui semble parfois bien loin. « Ça va peut-être aussi suscité l'intérêt des jeunes à aller travailler dans le domaine plus tard », laisse planer Francine Fontaine.

« Ça va super bien l'organisation, on a concrétisé pas mal d'affaires qu'on voulait! », se réjouit-elle. Jeunesse TNO peut se targuer d'avoir réuni une brochette d'invités des plus enviables : Érik Goulet, cinéaste et professeur à Concordia, à Montréal, il présentera un atelier d'une journée où, avec les jeunes, il réalisera un court-métrage image par image (*«stop-motion»*) à partir de bonhomme en pâte à modeler. « Les jeunes participeront à chaque étape de la réalisation », explique Francine Fontaine. Anna Binta Diallo et Alain Muller, deux spécialistes en arts visuels, présenteront chacun un atelier sur le graphisme, les arts et le design. Mme Binta Diallo se spécialise dans l'art sur papier qu'elle transfère par numérique pour créer un produit final par ordinateur. Ce sera donc l'occasion pour les jeunes de découvrir la conjugaison du monde réel et technologique. Le producteur Maxence Bradley viendra aussi parler du cinéma aux jeunes ténois. Ce dernier possède une belle expérience l'ayant mené dans plusieurs festivals au niveau international jusqu'à maintenant. Un des derniers projets auquel il a participé, le court-métrage *Next Floor* réalisé par Denis Villeneuve, s'est d'ailleurs rendu au prestigieux Festival de Cannes. Le jeune montréalais, Emmanuel Mauriès-Rinfret, sera invité à parler des effets spéciaux, il assure d'ailleurs qu'il veut « réussir à rendre la création d'effets spéciaux interactive durant la présentation et trouver le moyen de faire participer les jeunes. » Âgé d'à peine 20 ans et tout frais diplômé, il travaille aujourd'hui chez Imarion, à Toronto, une boîte de post-production. Ce sera d'ailleurs lui qui sera responsable d'une activité de *iPod Battle*, tournoi musical réalisé en équipe à l'aide de iPods.

L'horaire éclectique de la fin de semaine permettra aux jeunes de naviguer d'un domaine à l'autre des multimédias, tout en les faisant interagir avec les animateurs-conférenciers invités. « On a des soirées surprises, de plus, le samedi soir on organise un Salon de jeux. C'est là qu'aura lieu le *iPod Battle*, il y aura aussi un jeu de *Guitar Hero* et de nombreux autres jeux vidéo », partage Mme Fontaine. Jeunesse TNO attend toujours des confirmations quant à la tenue d'un atelier sur la création et l'animation des jeux vidéo. Les places sont limitées, mais il y a encore des places de disponibles, rappelle Francine Fontaine : « Les jeunes ne doivent pas se gêner, s'il n'y a plus de place, il y a même la possibilité d'en rajouter une ou deux! » Le transport et l'hébergement seront offerts aux participants.

Association à Fort Simpson

Une première rencontre concluante

Ça y'est! Un premier conseil exécutif a été fondé à la suite de la première rencontre à vie des premiers pionniers de l'Association francophone de Fort Simpson.

Édith Vachon-Raymond

C'est avec fierté qu'un petit groupe de francophones et francophiles de Fort Simpson ont organisé la première rencontre en vue de former l'association francophone de l'endroit. À l'issu de cette rencontre, Rock Matte a été nommé président par acclamation, Daniel Quévillon a hérité du poste à la vice-présidence et Danielle Grégoire sera dorénavant la secrétaire-trésorière. « Il s'agit d'un conseil exécutif avec une constitution intérimaire, nous allons attendre d'amasser assez de gens intéressés à devenir membre avant de convoquer une assemblée », explique le président, Rock Matte, satisfait de cette première rencontre tant attendue. « Comme je suis avocat, je tiens à ce que tout soit fait selon le processus légal », renchérit-il, en précisant qu'un homme seul ne pouvait pas faire avancer les choses, mais que maintenant grâce à ce comité les choses allaient bouger davantage.

Les premières discussions de cette ébauche de l'association ont porté sur un plan d'action pour gérer les membres et leur adhésion, sur le genre d'activités que l'association organisera et sur ce que sera leur prochaine rencontre. Ils ont convenu que, selon les petits sondages-maison faits par les membres, la population de Fort Simpson a grand besoin d'un agenda social plus vivant. « Les gens sont très très très enthousiastes ici grâce à ce projet! », assure M.Matte. Il ajoute que la ville est remplie de francophiles : « Les gens voient l'association comme étant une chose nouvelle avec beaucoup de potentiel! » Il compte donc se concentrer sur le recrutement et l'élaboration d'activités au courant des prochaines semaines.

Dès qu'ils auront recruté un nombre suffisant de membres pour justifier une première assemblée, ils ouvriront de nouveau les postes et les nouveaux membres pourront participer à la création des premiers comités. Ils annonceront cette rencontre qu'ils prévoient faire sous forme de souper-rencontre. Pour l'instant, Rock Matte accompagné de son comité exécutif, concocte une première activité printanière qui s'annonce pour être « extraordinaire », selon les dires du président qui ne voulait pas en confier plus pour le moment : « Il faut bien en garder un peu! », s'est-il exclamé un brin malicieux.

Pour plus d'informations sur les développements d'une association francophone à Fort Simpson, il est possible de rejoindre Rock Matte à l'adresse courriel suivante : rockmatte@gmail.com.

Éditorial



Alain Bessette

Un choix politique mal avisé

La décision du député de Western Arctic de voter pour le projet de loi privé sur l'abolition du registre des armes à feu pour les armes de chasse me déçoit énormément. Malgré les demandes répétées de divers services policiers canadiens de ne pas abolir l'obligation d'enregistrer tout type d'armes à feu, il semble qu'une majorité de députés fédéraux vont tout de même voter en faveur de ce projet de loi.

Il faut comprendre que les réserves des services policiers, surtout en milieu urbain, reposent surtout sur une nécessité d'assurer la sécurité des membres du corps policier. Ainsi, lorsque des policiers sont appelés à intervenir à une résidence, notamment en raison d'une altercation domestique, il est hautement recommandé qu'ils puissent avoir une connaissance préalable de la présence d'armes à feu sur les lieux. La nature de leur travail est toujours périlleuse et exige une grande prudence. Le fait de savoir que des armes à feu sont en possession des occupants d'une résidence pourrait éviter des tragédies.

De plus, le processus d'enregistrement était des plus simples et ne constituait pas du tout un fardeau pour les citoyens.

Certes, rien n'assure que les armes sont enregistrées, et les policiers auront toujours à faire face à des interventions périlleuses. On sait également que la mise en place du système de registre a été extrêmement onéreuse et cela contribue énormément à l'impopularité du registre. Malgré ces dernières lacunes, le registre demeure un outil de prévention important.

Je comprends en partie le calcul politique du député Bevington. L'appui de l'ancienne députée libérale de Western Arctic à la *Loi sur les armes à feu* a probablement été un facteur de sa défaite électorale en 2006. Cependant, il faut aussi reconnaître que les autochtones des TNO qui auraient le plus à craindre de cette loi en raison de l'importance de la chasse et des armes à feu dans leur culture, n'en ont pas voulu à la députée libérale, car ce sont ces petites communautés qui ont appuyé Ethel Blondin-Andrew massivement en 2006.

À mon avis, plutôt que de simplement rayer l'obligation d'enregistrer les armes de chasse, j'aurais vraiment préféré que certaines régions du pays (comme les Territoires) n'y soient pas assujetties en raison de leur mode de vie.



Un chauffeur de taxi a apprivoisé un corbeau. (Photo Caroline Lafontaine)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction : V. Desforges et S. Lamoureux

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.









Semaine de la PME

Une programmation diversifiée

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) a présenté la semaine de la Petite Moyenne Entreprise (PME), la semaine du 19 au 23 octobre, sous le thème « Ton Rêve, Ton Entreprise, Ta Passion ».

Édith Vachon-Raymond

Inaugurée pour la première fois l'année dernière, la semaine de la PME du CDÉTNO a élargi ses horizons cette année en collaborant avec le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (ITI) et la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest (SID) pour mettre sur pied cet événement. Les trois organismes ténois ont présenté une série de conférences sur une panoplie de sujets afin d'aider les entrepreneurs à gérer leurs entreprises et les aspirants entrepreneurs à se lancer dans l'aventure. Certaines présentations ont été faites en français ou en anglais seulement, alors que d'autres en anglais possédaient un interprète pour la population francophone.

« Cette collaboration est un moyen de rendre la semaine plus populaire, plus intéressante tout en partageant les frais de diffusion et de promotion avec d'autres organismes », précise Demba Diakhaté. agent de développement économique au CDÉTNO. Des ateliers touchant l'écologie, le web, l'art, les permis d'affaire, les femmes, le financement et bien plus ont été mis à l'honneur. Le CDÉTNO a présenté : *Les femmes en affaires*, animé par France Benoît et *Financement pour PME*, présenté par Demba Diakhaté et un conférencier en vidéo-conférence. « Le but est de donner des informations justes et claires », explique Demba Diakhaté avant d'ajouter que les organisateurs ont tous essentiellement la même cible dans leur mire : les PME.

À peine la semaine s'est-elle achevée qu'il réfléchit déjà à ce qu'il aimerait mettre en place l'année prochaine : « C'est sûr que je veux rendre ça plus populaire, je veux attirer plus de gens! », précise-t-il. Pour lui, ce type de semaine est très important : « Ça permet de se donner la main pour prospecter ensemble de nouvelles avenues », dit-il. Convaincu que ce travail d'équipe entre tous les gens reliés à l'entreprenariat aux TNO pourra créer « un front commun pour donner une nouvelle impulsion au domaine communautaire » dans le Nord où les développements sont imminents et certainement importants.

Cette année, pour la première fois, la semaine de la PME a laissé la chance à une banque de se représenter. Pour M. Diakhaté, les banques devront jouer un rôle plus important dans les années à venir : « Les banques doivent s'ouvrir aux gens et offrir la chance aux porteurs de projets. » Pour être plus juste par rapport à la chance donnée à la Banque Royale du Canada cette année, il entrevoit aller chercher tout le monde l'an prochain. Pour le moment, il s'est dit très reconnaissant envers les participants de cette année.

Lauriers de la PME

Les gagnants dévoilés le 7 novembre

Danny Joncas

OTTAWA – Les dirigeants d'une quarantaine d'entreprises francophones provenant de chaque province et territoire (à l'exception du Québec) seront réunis au Château Laurier d'Ottawa, le samedi 7 novembre prochain, à l'occasion de la cinquième édition des Lauriers de la PME. En fin de compte, les dirigeants de seulement quatre de ces entreprises repartiront de la capitale nationale avec un prix en mains.

Une initiative du Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) Canada, ce gala présenté tous les deux ans vise à mettre en valeur l'importance pour l'économie canadienne et l'excellence des entreprises francophones opérant à l'extérieur du Québec.

« Ces entreprises appuient sans aucun doute les efforts de développement économique communautaire et cultivent un milieu de travail où le personnel peut s'épanouir et se perfectionner. Bref, ce sont des entreprises phares, celles dont la réussite sert de modèle à d'autres qui rêvent d'obtenir autant de succès. Leur multiplication est gage de prospérité pour les communautés francophones en milieu minoritaire au Canada », indique Gilles Croze, président du RDÉE Canada.

Des entreprises gagnantes seront couronnées dans les catégories « entreprise de transformation », « entreprise de services commerciaux », « entreprise de services spécialisés » et « micro-entreprise ». Voici la liste complète des finalistes dans chacune des catégories :

Entreprise de transformation

Boucher Bros Lumber Ltd (Alberta)
Victorian Epicure Inc (Colombie-Britannique)
Tourbillon Design Inc (Île-du-Prince-Édouard)
Dominion Window & Door Ltd (Manitoba)
Menuiserie Basque & Fils Ltée (Nouveau-Brunswick)
A.F. Theriault & Fils Ltée (Nouvelle-Écosse)
Moulure Alexandria Inc (Ontario)
L.E.B. Pelleting Ltd (Saskatchewan)

Entreprise de services commerciaux

Key Food Equipment Services Ltd (Colombie-Britannique)
Sirenella Ristorante Inc (Île-du-Prince-Édouard)
Talbot & Associés (Manitoba)
Cajmo Comfort Inc (Nouveau-Brunswick)
Gourmandises Avenue Pâtisserie fine et Chocolaterie (Nouvelle-Écosse)
Bagot Leather Goods Luggage Plus (Ontario)
Calories Bakery & Restaurant (Saskatchewan)
Dolynny Pharmacy Holdings Shoppers Drug Mart (Territoires du Nord-Ouest)
Shanti Yoga (Yukon)

Entreprise de services spécialisés

Centre Info-Travail (Alberta)
Abernethy & Gaudin Boatbuilders Ltd (Colombie-Britannique)
J.C. Drilling (Île-du-Prince-Édouard)
Nuvision Commodities Inc (Manitoba)
La Maison Beausoleil Inc (Nouveau-Brunswick)
Ink4U & Sign Supplies Ltd (Nouvelle-Écosse)
Laflèche Environmental Inc (Ontario)
Simple Reality Counselling & Counsulting (Saskatchewan)
RSM Mining Services Inc (Terre-Neuve-et-Labrador)
Danmax Communication Ltd (Territoires du Nord-Ouest)
Synergie Industries Inc (Yukon)

Micro-entreprise

Oops! Design Inc (Alberta)
Zen Organics Inc (Colombie-Britannique)
Images @ P.E. Inc (Île-du-Prince-Édouard)
Ô Tours Inc (Manitoba)
Républicom (Nouveau-Brunswick)
June Deveau Galerie Studio (Nouvelle-Écosse)
Aqsarniit (Nunavut)
Nice Bistro (Ontario)
The Foot Path to Refelxology (Saskatchewan)
Campbell House B & B (Terre-Neuve-et-Labrador)
Création Polaire (Territoires du Nord-Ouest)
Gaël Marchand – Consultant (Yukon)



Une brique lancée contre un mur

Le député Ramsay revient à la charge avec un sujet qui hante l'Assemblée législative depuis le début de cette quatrième session. Il se demande encore pourquoi cette Assemblée n'a-t-elle pas encore soulevé de requête pour débuter la mise en opération du service téléphonique d'urgence 911. Les réponses antérieures du gouvernement ont toujours été les mêmes : c'est une initiative qui doit être implanté par l'ensemble des collectivités, même les plus isolées. David Ramsay s'insurge contre cette attitude du tout noir ou tout blanc, et déplore que le projet ne puisse avancer dans certaines collectivités en attendant que les autres puissent en bénéficier plus tard. Il défie les sept ministres de ne pas vouloir assurer une protection indispensable aux résidents de cinq collectivités de leur circonscription respective qui pourraient déjà bénéficier de ce service. Ainsi M. Lafferty à Behchoko , Michael McLeod à la réserve de Hay River, M. Miltenberger à Fort Smith , M. Roland et Robert McLeod d'Inuvik, Sandy Lee and Bob McLeod de Yellowknife ont été pointé du doigt. Le ministre des Affaires municipales et communautaire, Robert McLeod a répondu à l'audience qu'il serait irrespectueux envers l'effort de décentralisation vers les gouvernements municipaux que de leur imposer un tel projet. Il a mentionné qu'il était du ressort des collectivités d'identifier si ce service était un point essentiel dont elle voudrait se doter, et a ajouté que les collectivités seraient financièrement en mesure de se pourvoir du 911 si elles le souhaitaient. Il a pourtant répété que plusieurs de collectivités ténoises se concentraient d'abord sur la stabilisation d'une réponse d'urgence avant même d'avoir accès au 911.

Erreur de jugement

L'arbitre de l'enquête sur le conflit d'intérêt du premier ministre Floyd Roland a déposé son rapport à l'Assemblées législative en date du 30 octobre. Ted Hughes a bel et bien jugé que Floyd Roland était fautif du fait de ne pas avoir déclaré sa liaison avec Patricia Russell, la greffière principale de comités permanents de l'Assemblée législative. Il a toutefois porté une réserve à son jugement reconnaissant qu'il n'y avait pas de moment opportun pour dévoiler l'existence d'une telle relation intime. L'arbitre n'a donc porté aucune conséquence aux actions du premier ministre stipulant qu'il était convaincu que Floyd Roland avait fait une erreur de jugement sur une base de bonne foi. Lors de l'adoption du rapport, cinq des six demandeurs se sont ralliés à cette décision sans trop de soubresaut. Seule, Jane Groenewegen, s'est dit profondément attristé par cette décision même si elle appuyait la résolution. Ne remettant pas en cause la crédibilité de l'arbitre, elle a plutôt jeté son dévolu sur les capacités de l'enquête à aller plus loin que ce qui lui a été présenté. Pour conclure son discours, la députée de Hay River Sud qui siège depuis 14 ans à l'Assemblée a clairement fait comprendre qu'elle avait perdu tout enthousiasme a se présenter au sein de l'Assemblée. Elle a fait remarquer qu'il lui restait « deux ans à tirer et qu'elle ne se représenterait pas ». Pour le premier ministre, au bord des larmes lors de son allocution devant le comité plénier, s'est excusé devant les autres députés et aux résidents des Territoires d'avoir premièrement fait un choix personnel dans cette affaire. Il a notamment annoncé que s'il devait refaire le même choix, il dévoilerait sa situation plus tôt.



L'hiver en bonne santé!

L'hiver approche lentement mais sûrement…Bientôt, les lacs vont geler, le sol, les maisons et les voitures seront couverts de glace et de neige. À l'intérieur, du givre se forme autour des fenêtres et des portes. Chaque fois que l'on ouvre la porte, un courant d'air froid va nous envahir provoquant un brouillard de glace. Sommes-nous prêts à affronter l'hiver du Grand Nord ?

Les lésions dues au froid

- Les gelures superficielles se produisent quand la peau gèle. Les engelures sont encore pires. Habituellement, le nez, les oreilles, les joues, les doigts et les orteils sont les premiers endroits à être touchés.

- L'hypothermie se produit quand le centre du corps commence à geler. Les tremblements constituent le premier signe. Si vous cessez de grelotter et que vous avez toujours froid, c'est mauvais signe.

À faire : Réchauffez une engelure en la recouvrant avec une partie du corps non recouverte. Bougez, marcher, sauter. Buvez quelque chose de chaud. Une fois arrivé dans un endroit chaud, enlevez tout vêtement mouillé. Réchauffez-vous avec des couvertures, des boissons chaudes et un bain chaud.

À ne pas faire : Ne fumez pas car ça ralentit la circulation. Ne buvez pas d'alcool, car ça refroidit votre corps plus rapidement.

Conseils vestimentaires

Les vêtements de laine sont très chauds, car ils n'absorbent pas l'humidité. Ils vous gardent au chaud même si vous transpirez ou si vous êtes mouillés. Le coton vous donnera froid, parce qu'il absorbe l'humidité.

- Portez un chapeau et une écharpe pour vous protéger vos joues, votre menton, votre nez et vos oreilles. Vous perdez 30 à 50 % de votre chaleur corporelle par la tête.

- Les mitaines sont préférables aux gants, car vos doigts resteront plus chauds en étant collés les uns aux autres.

- Portez les bottes souples. Ils favorisent une meilleure circulation sanguine au niveau des pieds afin que ceux-ci demeurent chauds.

- Habillez-vous en pelures d'oignon. Le fait de porter plusieurs couches de vêtements permet de conserver votre chaleur. Si vous transpirez, enlevez des couches.

- Assurez-vous de porter un manteau qui coupe le vent.

Autres conseils généraux

- Pour le système de chauffage domestique, faites une vérification de votre système au moins une fois par année. Assurez-vous d'avoir plus d'une source de chauffage dans votre maison si jamais l'une d'elles ne fonctionnait pas (bois, mazout, propane, électricité, etc.)

- Préparez votre voiture au début de l'hiver (huile, lave-glace, pneus d'hiver).

- Pour les plus longs déplacements, avisez un ami, un membre de votre famille ou un collègue avec qui vous communiquerez à votre retour. Si cette personne ne reçoit pas votre appel, elle pourra envoyer des secours.

Source:
Survivre à 40 sous zéro…C'est possible au Yukon (version française), septembre 2006

La chronique TNO santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Contact: www.reseautnosante.com; santef@franco-nord.com

Garderie francophone

Un petit pas de plus pour Hay River

La semaine dernière, Catherine Boulanger, de l'Association franco-culturelle de Hay River, s'est rendue à Edmonton pour assister au Colloque sur le développement de la petite enfance. Une visite inspirante qui donne un nouvel élan au projet d'une garderie francophone à Hay River.

Édith Vachon-Raymond

Le Colloque sur le développement de la petite enfance a été organisé par le Regroupement de l'Ouest et du Nord en petite enfance (RONPE). Des professionnels de la petite enfance se sont déplacés de partout pour assister aux conférences et ateliers. Pour Catherine Boulanger, ces trois jours ont été l'occasion de faire de nombreuses rencontres significatives et de s'inspirer des garderies déjà existantes ailleurs dans le Nord et l'Ouest du Canada.

Les nombreux ateliers auxquels a participé Mme Boulanger lui ont permis d'amasser une mine d'or d'informations et d'établir une liste d'organismes ressources qui pourront venir en aide au développement du projet à Hay River. « L'ensemble des ateliers m'a permis de réaliser qu'à Hay River, nous pourrions commencer un petit programme à l'AFCHR qui permettrait aux familles de renforcer l'identité francophone chez les touts-petits », confie Catherine. Par là, elle pense à ce qu'une personne pourrait organiser une activité par semaine invitant les parents à prendre conscience qu'ils peuvent avoir du support dans le développement de l'identité francophone de leur jeune : « Les parents viendraient au bureau et pourraient emprunter des ressources de la joujouthèque à la suite d'une des activités », rajoute-t-elle.

Un autre point important, Catherine Boulanger a retenu que le Comité de la garderie de Hay River pourrait voir à consulter les autres organismes qui ont déjà travaillé à élaborer un projet semblable. « Pourquoi réinventer la roue? Les autres organismes sont prêts à nous aider dans notre développement », soutient la dame. Elle donne l'exemple de la Saskatchewan qui propose des trousses intéressantes.

RONPE a aussi affirmé qu'ils tenteront de voir avec les autres provinces s'il n'y a pas un moyen de trouver des fonds qui permettraient d'appuyer les Territoires en développant un projet de formation.

Un détail a d'ailleurs marqué Mme Boulanger, « il a fallu que Hay River aille à Edmonton pour rencontrer la directrice de la garderie de Yellowknife. » Elle ajoute donc que RONPE travaille à développer une liste de contacts et de ressources pour les centres de la petite enfance.

Interviewée sur son expérience au colloque, Andrée-Anne Paradis, la directrice de la seule garderie francophone des Nunavut répond : « Le colloque nous a donné beaucoup de pistes, surtout au sujet des subventions. » À Iqaluit, les défis sont nombreux pour assurer la survie de l'établissement : isolement, climat, main-d'œuvre spécialisée et financement sont quatre tranches importantes. Les subventions gouvernementales ne suffisent pas à embaucher un nombre suffisant d'employés pour répartir les tâches de façon moins lourdes : « Ce qui donne qu'en bout de compte, les éducatrices ont une description de tâche plus élevée ici qu'au Québec. » Et la garderie n'arrive pas à fournir à ses éducatrices le même salaire qu'elles auraient, par exemple, au Yukon. « C'est donc un défi de trouver des éducatrices formées et francophones », partage Mme Paradis. La directrice assure toutefois que sur les 16 enfants de la garderie, il n'y a aucun parent qui ait démontré une quelconque déception par rapport aux services offerts. Deux des trois éducatrices présentes détiennent un diplôme approprié et la garderie travaille à son développement chaque jour. « On avance à petits pas de bébé! », illustre Mme Paradis, confiante de voir mûrir le fruit de ses efforts.



Halloween à l'école Allain St-Cyr



Liam Radford s'amuse dans le labirynthe de la classe des 7-8 durant la célébration de l'Halloween. (Équipe média Allain St-Cyr)



(De gauche à droite) Danika Dépôt Bernier, Katrina Pearson et Taylor Bachelder essaye de voir le costume d'un des autres membres de leur classe durant la parade des costumes. (Équipe média Allain St-Cyr)

Camp de leadership de Fort Smith





Dans les photos, les élèves de 7e à la 9e de l'école Allain St-Cyr et les élèves de 7e à la 10e de l'école Boréale lors de diverses activités au camp de leadership (Équipe média Allain St-Cyr)

Spike it!





Les équipes des filles ont bien fait lors du tournoi Spike it! (Équipe média Allain St-Cyr)

Le Nunavoix

Le souffle francophone du Nunavut

Volume 8, numéro 40 - 6 novembre 2009





Photo : Ed Maruyama

Yoga matinal sur la baie de Frobisher

Apprendre à respirer en 6 jours et 32 heures de cours

Danielle Samson

Qui aurait cru qu'un jour, je me retrouverais dans l'Arctique canadien à pratiquer « des salutations au soleil » (série de plusieurs mouvements de yoga) dans une des salles de conférence gracieusement prêtée par le Navigator Inn, le tout, non loin d'un buffet chinois?!! Le tableau a tout pour amuser certes, mais l'expérience vécue m'a transformée.

Du 20 au 25 octobre dernier, Antoine Tinawi, un bénévole vétéran de la fondation Art de vivre offrait pour la troisième fois en 6 ans aux Iqalummiut un cours intensif qui focalise sur l'enseignement de certaines techniques de respiration, de méditation et de yoga : des moyens pour permettre de vivre le moment présent. En entrevue, Antoine a spécifié que les bénéfices escomptés en suivant un tel cours sont nombreux : « Le cours est conçu pour améliorer la qualité de notre vie, […] souvent on vit certains stress et on n'a pas nécessairement les outils pour gérer ses émotions. Ce cours offre des outils pratiques qui aident à éliminer ce genre de stress ».

Le cours est réparti sur quatre soirs de semaine et deux jours de fin de semaine. Le processus est intensif. On aime ou on n'aime pas. Le cours est offert à tout le monde âgé de 18 ans et plus. Il n'est pas nécessaire d'être en forme pour suivre le cours et aucune expérience en yoga n'est requise, mais il faut être ouvert d'esprit et surtout, être prêt à s'engager véritablement pendant six jours.

Ainsi, pour relever le défi, les 26 personnes présentes lors de la première soirée se sont engagées à ne pas manquer un cours puisque la matière de la journée suivante dépend du contenu qui a été intégré la journée précédente. Le groupe s'est aussi engagé à s'abstenir d'alcool, de drogue, de cigarette, de caféine, de junk food et de viande durant ces six jours (le sucre, au grand bonheur de certains, n'apparaissait pas dans la liste des interdits). Du groupe initial, seules 13 personnes ont complété le cours avec un sentiment profond d'accomplissement et de quelques petits miracles.

L'écart entre le nombre de participants qui se sont inscrits au cours et ceux qui l'ont terminé pourrait s'expliquer par le manque d'information/préparation aux orientations et tangentes que prendrait le cours. Ainsi, en faisant un tour de table parmi les participants lors de la première soirée, en les questionnant sur leurs attentes, certaines personnes ont mentionné croire qu'elles s'étaient inscrites à de simples cours d'étirements…

La fondation Art de vivre s'implique dans plus de 140 pays avec différents programmes (jeunesse, réhabilitation de prisonniers, programmes pour contrer les dépendances, etc.) À long terme, Antoine Tinawi chérit le désir qu'une communauté d'Iqalummiut conscientisés se forme pour développer un réseau qui offrirait un soutien aux personnes intéressées.

S'agit-il d'un culte ? Antoine Tinawi répond que la philosophie spirituelle qui accompagne le cours ne restreint aucune croyance religieuse, ni liberté. Personne ne s'est fait tordre le bras à la fin du cours pour adhérer à quoi que ce soit. Bref, peu importe où vous en êtes dans votre vie, le cours Art de vivre s'adresse aux gens qui ont envie de faire un pas de plus dans la direction qui les rapprochera des objectifs de vie qu'ils se sont fixés.

Le Nunavut en bref

Nunavummiut nombreux à se faire vacciner

La campagne de vaccination de masse contre la grippe s'est amorcée dimanche dernier au Nunavut. La première journée qui se déroulait dimanche à l'école secondaire Inuksuk, à Iqaluit, a connu un vif succès. C'est plus de 1 000 Iqalummiut qui ont bravé le froid et ont dû attendre jusqu'à parfois 1 heure afin d'obtenir le vaccin. Des cliniques de vaccination se poursuivent dans la capitale à l'école Aqsarniik Middle School jusqu'à samedi. D'autres cliniques sont également organisées dans les autres communautés du Nunavut jusqu'à la mi-novembre. L'horaire complet est disponible au www.fluNU.ca.

Flamme olympique

La flamme olympique est arrivée au nord du 60e parallèle cette semaine. Elle a parcouru Whitehorse, Dawson city et Old Crow au Yukon, avant de rejoindre la capitale des Territoires du Nord-Ouest jeudi. La flamme est attendue officiellement au Nunavut le 8 novembre où elle atteindra sa destination la plus au nord de son parcours, soit à Alert. Après avoir visité les communautés de Grise Fiord et Resolute Bay, la flamme sera à Iqaluit le lundi 9 novembre. Le parcours dans la capitale débutera à l'édifice de la compagnie de la Baie d'Hudson à Apex et elle poursuivra sa route jusqu'au centre-ville, près de l'Assemblée législative, où se tiendra une cérémonie officielle à compter de 18h. Les rues à l'intersection des quatre chemins demeureront fermées entre 16h et 22h.

Le Canada et le Groenland protègent les ours blancs

Le Canada et le Groënland ont décidé la semaine dernière de former une commission conjointe qui devra émettre un avis sur le nombre d'ours polaires pouvant être abattus chaque année sur leurs territoires. Cette commission – où les communautés inuites canadiennes seront représentées - sera chargée de la gestion des quelque 2 700 ours polaires que le Canada et le Groënland partagent dans les régions de la baie de Baffin et du bassin Kane au Nunavut. Le Canada abrite la plus grande population d'ours polaires au monde avec, selon les estimations du gouvernement fédéral, environ 15 500 individus répartis en treize sous-populations.

Contact Ouest 2009

Artistes francos dans la mire

Cindy Caouette

Du 2 au 4 octobre se tenait l'événement Contact Ouest 2009 à Edmonton, en Alberta. Organisé par le Réseau des Grands Espaces (RGE), Contact Ouest se tient principalement pour présenter les artistes francophones du Nord et de l'Ouest aux diffuseurs en situation minoritaire. Cette rencontre permet aussi aux diffuseurs de faire connaissance et d'échanger sur les différentes réalités auxquelles ils doivent faire face selon leur province.

Le Contact est aussi l'occasion de présenter des vitrines culturelles pendant lesquelles les artistes ont vingt minutes pour dévoiler le meilleur de leur spectacle afin de le vendre aux diffuseurs. Ce sont donc seize artistes qui ont offert une prestation en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Ces derniers, bien que vivants quotidiennement en anglais, ont un amour flagrant de la langue française et pour la plupart, cela a défini leur choix de chanter en français.

Pour la première fois, le Nunavut était invité à participer à l'événement. De plus, le RGE, qui voit un grand potentiel dans le Nord, a décidé, lors de son AGA du 30 septembre dernier, d'ouvrir un siège pour le Nunavut sur son conseil d'administration.

Rien ne presse pour l'instant, mais lorsqu'elle sera prête, l'Association des francophones du Nunavut (AFN) pourra avoir une représentation francophone sur ce conseil, ce qui signifie qu'elle aura possiblement la chance de produire plus de spectacles au cours d'une année.
Beaucoup de choses positives sont ressorties de cette rencontre et le Nunavut a enfin eu la possibilité d'avoir une représentation sur le plan culturel, ce qui n'avait jamais été fait auparavant dans l'Ouest.

Certains diffuseurs ont semblé intéressés à éventuellement implanter leur événement à Iqaluit. Cette nouvelle association entre le RGE et l'AFN pourrait apporter un vent de renouveau pour la culture francophone à Iqaluit, tant pour l'organisation d'événements que pour acquérir une plus grande visibilité au sein de la communauté.

Finalement, c'est grâce au Réseau des Grands Espaces que l'AFN a pu présenter le spectacle de Ariane Marhyke Lemire pour clôturer l'AGA du 10 octobre dernier.

Éditorial

Psychologie à 2 cennes



Caroline Pelletier

Qui n'a pas souhaité un jour pouvoir retourner en arrière, effacer au passage ses mauvais souvenirs et se remémorer les plus beaux ? Plus encore, qui n'a pas secrètement désiré retrouver cette naïveté, ce véritable luxe que les enfants ont et qui, grâce à elle, leur évite tant de soucis ?

En fait, on ferait tellement tout pour pouvoir rire à nouveau pour rien - oui, les enfants se le permettent -, mais en même temps, on ne veut tellement pas se faire arnaquer. Alors que plusieurs ont choisi depuis longtemps de se jeter corps et âme dans les livres de psychologie populaire, d'autres à l'esprit plus cartésien refusent obstinément ce genre de médecine à 2 cennes.

Puis il y a de ces personnes comme Antoine Tinawi que l'on croise le temps d'une entrevue puis qui efface d'un sourire, d'une intonation, de quelques mots, toutes les idées préconçues que l'on avait. L'idée que six jours sont suffisants pour nous remettre sur le droit chemin a de quoi rebuter au plus haut point notre esprit critique.

Bien que je n'aie pu suivre le cours de M. Tinawi, dont même le titre (Art de vivre) ne m'inspire pas, sa rencontre, elle, m'a inspirée. Peut-être n'est-ce pas tant le cours que lui, mais quoi qu'il en soit, je me suis dit que si vivre est réellement un Art, il semble en connaître certaines règles.

Et je n'aurai pas eu à suivre le cours, ni à me priver de caféine pour apprendre sans doute l'une des plus importantes. À son contact, j'ai réalisé que ce n'était pas tant les comportements que nous adoptons qui font la différence, mais l'attitude que nous avons face à la vie. Avons-nous réellement besoin d'une raison pour rire ? Nos travers devraient nous suffire.

Petites annonces communautaires

Activités annulées au Franco-Centre

Veuillez prendre note que le taekwondo du 9 novembre, le jam session du 10 novembre ainsi que la pause-café du 11 novembre sont annulés. À moins d'avis contraire, ces activités devraient reprendre la semaine suivante.

5@7 des femmes parlementaires du Commonwealth

L'Association des femmes parlementaires du Commonwealth de la région canadienne (FPC) profitent d'un rassemblement à Iqaluit pour rencontrer la communauté lors d'une 5@7 au Franco-Centre le vendredi 13 novembre. La présidente de la FPC, Maria Minna ainsi que des parlementaires de toutes les régions du Canada y seront présentes.

Danse sociale

Le Club de danse sociale d'Iqaluit vous invite à une soirée de danse sociale le samedi 14 novembre à compter de 19h au Franco-Centre (#981).

Exposition des estampes de Cape Dorset

L'exposition de la collection annuelle des estampes de Cape Dorset se poursuit au Musée Nunatta jusqu'au 30 novembre durant les heures d'ouverture du musée. Mardi à dimanche de 13h à 17h.

Le Nunavoix

Adresse : C.P. 1799 Iqaluit, NU, X0A 0H0
Tél. : (867) 979-4606 poste 24
Téléc. : (867) 979-0800
Courriel : cpelletier@nunafranc.ca



Rédactrice en chef :
Caroline Pelletier
Collaborateurs
Cindy Caouette, Ed Maruyama et Danielle Samson

Le Nunavoix est un journal hebdomadaire réalisé par Nunafr@nc communications et est distribué grâce à l'aimable collaboration de L'Aquilon.

Pour collaborer au Nunavoix en tant que journaliste ou photographe ou pour inscrire vos activités dans nos petites annonces communautaires, veuillez communiquer avec nous au (867) 979-4606 poste 24.

Découvrez-nous sur le web :
www.lenunavoix.ca

Le Club de **Bicolo**

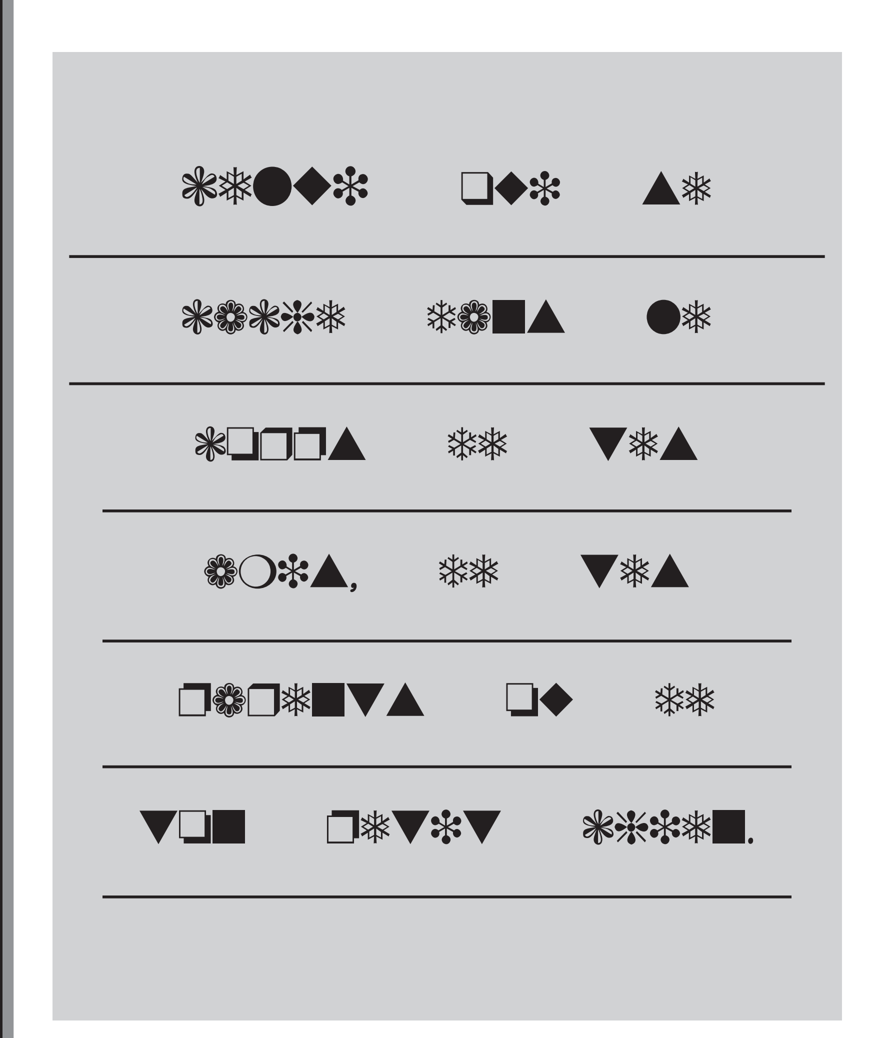
Le squelette

❶ CODE SECRET

Lis ce texte. Puis, déchiffre la partie manquante à l'aide du code secret.

Le squelette

Très populaires à l'Halloween, les histoires de squelettes vivants font trembler de peur bien des enfants. Est-ce que les squelettes peuvent se cacher sous ton lit, derrière les rideaux ou dans le placard? Eh bien, non! Moi, Bicolo, je t'en fais la promesse. Tu peux chercher partout. Le seul squelette vivant que tu rencontreras est…



CODE SECRET

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
✿	❂	✻	❄	❅	❆	✳	✼	❇	✴	✱	●	❍
N	**O**	**P**	**Q**	**R**	**S**	**T**	**U**	**V**	**W**	**X**	**Y**	**Z**
■	❏	❐	❑	❒	▲	▼	◆	❖	◗	❘	❙	❚

❷ JOUONS AVEC L'ALPHABET

Écris dans le rectangle les cinq lettres de l'alphabet qui n'ont pas été utilisées pour écrire le nom de ces os.

côte coccyx radius phalange tibia crâne fémur vertèbre

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

Quelle est la lettre qui a été utilisée le plus de fois? ....

Savais-tu que le squelette d'un corps humain adulte contient généralement 206 os? Le squelette du chat en contient environ 240!

❸ NOMBRE MYSTÈRE

Encercle les nombres suivants dans la grille. Utilise le code avec les nombres qui resteront dans la grille pour trouver la réponse du jeu.

2	8	7	5	3	4	2	7
4	6	4	2	6	4	6	5
0	1	8	8	9	4	0	0
9	0	9	4	1	0	3	5
5	8	3	1	5	6	6	1
1	3	7	3	2	7	2	0
7	6	0	2	2	8	1	8
4	4	1	9	9	0	4	6

174✓, 188, 226, 281, 350, 369, 370, 427, 444, 463, 481, 505, 510, 528, 603, 661, 684, 780, 831, 909, 922

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
o	p	r	x	i	g	e	d	a	h

C'est un très bon moyen de voir un squelette vivant.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _.

SOLUTIONS

1. …celui qui se cache dans le corps de tes amis, de tes parents ou de ton petit chien.
2. j - k - q - w - z
La lettre la plus utilisée est « e ».
3. Radiographie.

Une ombre plane au-dessus des travailleurs des TNO

Les employés de la mine Sigma-Lamaque au Québec sont impayés depuis le mois de juillet 2008. La compagnie Century mining qui opèrent cette mine attend le bon moment pour investir aux TNO.

Maxence Jaillet

Michel St-Yves, secrétaire du syndicat des employés des Mines Sigma au Québec confie à *L'Aquilon* que la compagnie Century Mining « a épluché ses hommes! ». Après avoir été mis à pied, il y a maintenant quinze mois, 140 employés à Val d'Or n'ont pas reçu tout leur dû : 350 000 $ en salaire pour un montant total de 1,5 million de dollars en comptant les préavis de licenciement. Selon M. St-Yves, mois après mois, leur employeur les rassurait et leur promettait leur argent pour le mois suivant. « Au début octobre, ils ont fait rentrer des opérateurs pour les foreuses, et depuis le lundi16, nous faisons un blocus devant l'entrée de la mine. Mais les opérateurs ont plusieurs endroits où ils peuvent rentrer et sortir, on ne peut pas les arrêter. Century Mining n'a pas d'argent pour nous payer, mais ils en ont pour continuer à *driller* », s'emporte-t-il.

La semaine dernière, les employés ont encore fait face à de nombreux reports de paiement. La direction de la compagnie Century Mining qui leur avait promis de les payer le vendredi 23 octobre leur a annoncé qu'elle signerait leurs chèques le vendredi 30 octobre. Finalement, c'est le mardi 3 novembre que les anciens travailleurs de Sigma-Lamaque ont reçu leurs salaires. « Nous avons reçu 300 000 dollars cette semaine, mais il manque encore les assurances, les congés, les préavis de licenciement, les Fons de pensions et l'épargne annuelle. Nous sommes contents oui pis non, car on ne nous enlèvera pas ce qu'on vient de recevoir, mais il en manque encore! », clame Michel St-Yves.

Une longue expérience

La minière Century Mining est une compagnie États-unienne qui opère des sites aurifères au Canada et au Pérou. Dans une entrevue avec le magazine *Business Edge* en 2006, la présidente et directrice générale Margaret Kent explique les activités de sa petite société minière. « Nous voulons acheter des [sites] qui ont déjà été trouvés, ou acheter des [sites] avec un potentiel important. Nous voulons développer, construire et opérer [les sites]. Nous sommes un groupe de personnes qui possèdent toutes une expérience approfondie des grandes compagnies. Mais nous opérons dans la cour des petites compagnies maintenant », est-elle citée.

Plus précisément, Margaret Kent est très connue dans le secteur minier. Auparavant elle s'appelait Peggy Witte et dirigeait la défunte Royal Oak Mine connue aux TNO pour avoir opéré la mine Giant de Yellowknife et n'avoir pas su résoudre un conflit de travail qui s'est tragiquement soldé par la mort de neuf briseurs de grève lors d'un attentat à la bombe perpétré sur le site en 1992.

Aujourd'hui, Mme Kent est également la présidente d'une compagnie jumelle à la Century Mining Corp : Tamerlanes Ventures Inc. Jumelle car trois des cinq directeurs de Century forment le bureau de direction de Tamerlanes. Mme Kent, Ross Burns, le premier partenaire d'affaire de Peggy Witte en 1986, et William Sheridan. Pour la compagnie Tamerlanes qui se préoccupe davantage du Zinc que de l'or, c'est Ross Burns le directeur général qui gère la société avec Brent Jones administrateur des relations avec les investisseurs des deux compagnies.

Aux TNO

Tamerlanes Ventures est implanté à Hay River où elle attend un investissement de 1,5 million de dollars pour redémarrer la mine de Pine Point qui a déjà obtenu les permis nécessaires pour raviver le site minier de Zinc et Plomb le plus prolifique de l'histoire du Canada. D'après Ross Burns, « plus rien ne se passe à Hay River pour l'instant. Nous attendons la remontée du prix du Zinc. Il faut que le Zinc se stabilise au-dessus de 90 cents la livre pour au moins trois mois pour que les banques soient rassurées ». Chose probable si l'on se fie à la tendance du marché actuel et de certains analystes qui clame la remontée en bourse de l'indice du Zinc.

Pour Century Mining, ce sont des filons d'or acquis, il y a quelques années en bordure de la ville de Yellowknife, qui attendent l'investissement approprié pour débuter les études de faisabilité.

Avec les événements actuels de la mine Sigma-Lamaque, Jean-François Des Lauriers, le vice-président exécutif de la région Nord de l'Alliance de la Fonction publique du Canada est mal à l'aise avec le retour de Mme Kent sur les terres ténoises. « Aux TNO, les syndicats partagent un passé difficile avec Margaret Kent, convient-il. Il est important que les personnes qui considèrent aller travailler avec l'une de ces compagnies pensent à la syndicalisation pour être en mesure de négocier d'égal à égal avec cet employeur qui a la réputation de ne pas respecter le droit des ouvriers et ouvrières. » M. Des Lauriers ajoute qu'il est abasourdi de voir que le gouvernement territorial n'intervienne pas pour empêcher Mme Kent de revenir dans le secteur des mines aux TNO.

Pourtant, peu d'options sont offertes au GTNO, même s'il voudrait influencer les opérations d'une telle ou telle société minière. La réalité étant que c'est au ministère des Affaires indiennes et du Nord (AINC) que revient la responsabilité de gérer ces dossiers. Le gouvernement fédéral supporte le développement des ressources naturelles effectué de façon responsable et durable. C'est-à-dire que l'AINC base ses jugements sur les conditions environnementales d'un projet et non sur la compagnie qui les dirige.

La députée de Hay River Sud, Jane Groenewegen a détaillé en entrevue, qu'elle n'avait pas vraiment peur du retour de Margaret Kent dans le Nord. « Nous avons des standards de travail bien établis et des organismes de défense des droits de la personne pour nous assurer que les travailleurs soient bien traités. Nous avons appris avec le temps et le gouvernement fédéral aussi. Maintenant nous nous assurons que de l'argent soit déposé comme le stipule la loi sur l'assainissement des sites miniers », explique-t-elle.

Au Québec, M. St-Yves a révélé qu'il ne travaillerait plus à la mine Sigma-Lamaque. Dégouté de cette expérience avec la compagnie Century, il donne quelques conseils aux futurs employés de la minière. « Assurez-vous de recevoir votre paye en dépôt direct! Nous devions aller chercher notre salaire à la guérite comme dans les années 30. L'avantage pour la compagnie c'est qu'elle n'a pas besoin de déposer les salaires à l'avance. Assurez-vous aussi, que les payes ne soient pas décalées de deux semaines et qu'ils ne vous payent pas un mois après le début de votre contrat. » Pour ce secrétaire du Syndicat, Century sont des menteurs et il jette le blâme sur la direction aux États-Unis défendant la direction de Val-d'Or qui d'après lui n'avait pas de mot à dire contre les lois du marché.

Impact de la grippe sur le site Internet de L'Aquilon

Comme une montée de fièvre

Le site www.aquilon.nt.ca connaît une hausse incroyable de ses visites.

Alain Bessette

Avec tout le tapage publicitaire autour de la pandémie de grippe A H1N1, la population est aux abois et recherche frénétiquement des informations sur cette grippe et les méthodes pour s'en protéger. Les deux articles parus la semaine dernière dans L'Aquilon nous ont causé toute une surprise en début de semaine.

Comme nous venions de terminer un mois d'opération, nous avons jeté un coup d'œil lundi matin sur les statistiques de fréquentation du site www.aquilon.nt.ca durant le mois d'octobre. Surprise! Le nombre de visites du site a fait un bond important dans les derniers jours du mois, tendance qui s'est poursuivie dans les premières journées de novembre.

En général, dans un mois normal, nous avons une moyenne quotidienne de 160 visites. Les vendredis, journées de mise en ligne du numéro hebdomadaire, le nombre de visites atteint souvent près de 270 visites. Vendredi dernier, c'est plus de 972 visites qui ont été enregistrées sur notre site. En fait, à partir de jeudi (journée où les articles de la semaine apparaissent pour la première fois sur le site) avec ses 752 visites et en comptant vendredi (972 visites), samedi (236 visites), dimanche (184 visites) et lundi 2 novembre (248 visites), on obtient un total de visite équivalent à la moitié du trafic total de septembre (4751 visites)

On s'est naturellement posé des questions sur les raisons de cette hausse importante du trafic. Heureusement, la réponse se trouvait également sur notre page de statistiques du site. Plusieurs de ces visiteurs nous sont parvenus via des moteurs de recherche et les principales expressions ou termes de recherche étaient tous liés à la pandémie de grippe A H1N1 et la vaccination.

On le saura d'ici quelques mois, mais cet accroissement du nombre de visites pourrait avoir des effets à long terme. En effet, les visiteurs ne se sont pas contentés de simplement lire les articles traitant de la grippe. Lors des deux journées de pointe (jeudi et vendredi), c'est environ 70 000 pages HTML du site qui ont été vues. La moyenne quotidienne de pages HTML vues est de 7 000. On peut donc croire que certains visiteurs en ont profité pour découvrir le site et l'explorer. On saura s'ils ont aimé ce petit journal de langue française perdu aux confins des grandes étendues glacées du Grand Nord canadien.

Projet de loi c-25

Une population exclue

Le sénateur inuit Charlie Watt s'oppose aux changements apportés au projet de loi c-25 du *Code criminel*, concernant la détention préventive et la durée de la peine obtenue. Le sénateur libéral déplore que les autochtones auraient dû être consultés avant de rendre ce projet effectif.

Édith Vachon-Raymond

« C'est la responsabilité du gouvernement de consulter les gens, surtout ceux qui seront affectés par ces changements », revendique M.Watt, en entrevue à *L'Aquilon*. Selon lui, en raison de cette omission par le Sénat et la Chambre des communes, cette loi ne devrait pas être reconnue auprès des peuples autochtones.

« Dans l'application de la justice criminelle au Canada, tu dois nécessairement tenir compte des particularités des autochtones », affirme pour sa part, M.Hugues Parent, professeur abrégé de droit spécialisé en droit pénal, à l'Université de Montréal. Selon lui, les autochtones ne devraient pas être exclus comme le revendique M.Watt, mais il est certain qu'ils auraient dû être consultés. « Quand tu relis les jugements pour un délinquant autochtone, ce n'est pas un jugement à la va-vite, il y a beaucoup de juges qui se sont sensibilisés à la situation autochtone », rappelle-t-il.

La surpopulation des autochtones dans le milieu carcéral est une réalité, avoue Daniel Petit, député conservateur de Charlesbourg-Haute-Saint-Charles et secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, sans toutefois admettre que cette minorité aurait dû être consultée. « Même la population, ici, au Québec, n'a pas été consultée », soutient-il. Ce surnombre d'autochtones dans les prisons au Canada s'explique par plusieurs raisons, notamment par le taux de criminalité très élevé dans ces communautés et l'obligation de déplacer les détenus autochtones dans les prisons du sud, faute d'espace approprié au nord.

Le projet de loi c-25 touche l'adéquation entre la peine et le crime, c'est-à-dire, le calcul du temps à purger en prison par rapport à la détention effectuée avant le procès et la peine prononcée. Auparavant, un prisonnier pouvait voir sa peine réduite considérablement par un crédit de détention préventive d'un ratio de 1,5. De sorte qu'un prisonnier, par exemple, qui avait fait trois mois de prison, en détention préventive, pouvait voir sa peine finale réduite de six mois, en plus des autres réductions possibles par la loi. Cette situation donnait parfois lieu à des situations aberrantes : « Certains avocats à la Défense pouvaient étendre les procédures en Cour et ainsi, éviter une réelle sentence en prison à son client, une fois la sentence prononcée par le juge », explique M.Parent. Il est de son avis que cette loi peut être bien accueillie du côté de la Couronne, selon le professeur, il serait toutefois inapproprié d'exclure une population d'un projet de loi comme ça. « On ne peut pas faire un système de justice à deux vitesses! », croit-il fermement. Il demeure cependant certain, à son avis comme à celui de M.Watt, que le gouvernement avait dans sa responsabilité de consulter les autochtones. De son côté, M.Daniel Petit se réjouit que ce projet ait reçu la sanction royale et puisse ainsi devenir effectif : « Un moment donné, il faut que justice se fasse! » Il ajoute aussi que l'adoption de ces changements allègera grandement le processus en Cour. En attendant les suites de ses revendications, le sénateur Watt continue de penser que le gouvernement « a laissé tomber les populations autochtones » dans cette histoire. Un dossier à suivre au Sénat...

Deux façons de commenter l'actualité

Les sections commentaires sur le www.aquilon.nt.ca



aquilon@internorth.com

Décès du président du CA du COVAN

OTTAWA (APF) – Ayant joué un rôle important dans l'obtention des Jeux olympiques d'hiver de 2010 pour la ville de Vancouver, Jack Poole n'aura pas eu l'occasion de voir le résultat de ses efforts. Un service funèbre a eu lieu le mardi 27 octobre à Vancouver pour M. Poole, qui a perdu une lutte contre le cancer du pancréas le 23 octobre, soit quelques mois avant la tenue des Jeux de 2010.

Originaire de la Saskatchewan, Jack Poole était le président du conseil d'administration du Comité organisateur des Jeux de Vancouver (COVAN). C'est également lui qui était à la tête du groupe responsable de promouvoir la candidature de Vancouver auprès des dirigeants du Comité international olympique (CIO) afin que le Canada accueille les Olympiades d'hiver pour la seconde fois de son histoire.

« Il s'agit d'une triste nouvelle pour nous tous. Jack était un homme de grande passion et de grande motivation, et nous avons tous prié et espéré qu'il vivrait l'expérience des Jeux pour laquelle il a joué un si grand rôle en ce qui concerne sa venue au Canada », a souligné le directeur général du COVAN, John Furlong.

« Son esprit nous guidera au cours des derniers mois de préparation et de célébration. Il a donné encouragement et appui jusqu'à la fin et nous lui rendrons hommage et mènerons à terme la vision qu'il a commencée il y a des années », a renchéri John Furlong.

Petites annonces

Emplois

La Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique est à la recherche d'un(e) directeur (trice) général(e). Voir détails à www.fpfcb.bc.ca

Services divers par des élèves

ASCADOS, l'entreprise des élèves de la 9e à la 11e année de l'École Allain St-Cyr est prête à vous servir. Service de traiteurs, gardiennage et animation de fêtes pour enfants, déneigement, promenade de chiens, services administratifs et tout autre demande. Nous rammassons des fonds pour deux voyages: un échange étdiant avec des nouveaux immigrants de Montréal et un projet de développement communautaire dans un pays d'Amérique centrale. Encouragez-nous et aidez-nous à atteindre notre but! Nous accepterons gracieusement vos dons! Vous pouvez rejoindre ASCADOS par courriel à ascados@hotmail.com ou au téléphone à (867) 873-3223.

Services en informatique

P.C. Computer, la solution à tous vos problèmes informatiques. Pour un service en français à domicile, appelez au 445-2809.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Bénévoles recherchés

Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Rudy au 766-5172.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre : Téléphone : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River)

aquilon@internorth.com

Le Canadien de Montréal

Trop gauches





Alain Bessette

Le premier mois du calendrier est terminé et j'ai réussi à écrire des titres d'un seul mot tout au long du mois. Mes titres à deux mots débutent cette semaine. J'écrirai des romans à la fin de la saison.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le mois d'octobre a été le mois des menuisiers : en dents de scie.

Deux victoires, suivis de cinq défaites, puis le club rebondi avec quatre victoires avant de retomber dans une petite séquence de deux défaites. Je pensais que le Canadien allait remporter des victoires contre Atlanta et Boston, mais cela a mal débuté en raison de la défaite de 5 à 4 contre Atlanta.

À la fin du mois d'octobre, le Canadien avait joué 17 matchs. Il affichait sept victoires et sept défaites et se cramponnait parmi les huit équipes de tête dans l'Est. C'est donc dire que le club a réussi, d'une drôle de façon, à maintenir une fiche respectable dans la situation. Plusieurs nouveaux joueurs, un nouvel entraîneur avec son système de jeu et, surtout, la perte du meilleur joueur de l'équipe (Andrei Markov) dès le premier match sont tous des facteurs qui mitigeaient énormément mes attentes face aux performances du club en ce début de saison. Je suis donc très agréablement surpris de cette fiche respectable.

Faire dos au jeu

Êtes-vous comme moi, un peu pas mal tanné de voir des défenseurs tourner le dos au jeu pour intercepter des tentatives de dégagement ou pour dégager leur propre zone? De tourner le dos au jeu pour s'emparer des rondelles le long des bandes? Moi je le suis.

Si les acquisitions de Bob Gainey durant l'été au niveau des joueurs d'avant se révèlent un succès (Gomez, Gionta, Cammellari et Moen), j'ai quelques réserves sur ses choix à la défensive. Avec les départs de Brisebois, Dandenault et Schneider, il ne restait plus que Ryan O'Byrne comme défenseur droitier. Mara, Gill, Spacek et Bergeron sont tous des défenseurs qui lancent de la gauche. Avant le rappel le 3 octobre de Mathieu Carle et en raison de la blessure à O'Byrne, il n'y avait pas un seul défenseur lançant de la droite dans l'alignement.

On se retrouve donc avec Spacek, Mara et Bergeron qui ont été mutés de la gauche à la droite. Combien de fois par match voit-on ces trois défenseurs faire dos au jeu pour recevoir des passes le long des bandes ou pour faire des passes? En prenant note de ce fait, êtes-vous étonnés de voir que ces trois joueurs perdent trop souvent leurs batailles le long de la bande ou ont de la difficulté à entamer le jeu qui sortira la rondelle de leur territoire? Ou qu'ils tentent des passes à l'aveuglette? Pas moi.

Vivement le retour de O'Byrne. En effet, le retour de ce dernier permettra à l'entraîneur de muter un de ses arrières gauchers vers sa position naturelle.

La grippe A H1N1

Quintin Laing, Ladislav Smid, Peter Budaj et Doug Weight ont l'insigne honneur d'être les premiers joueurs de hockey de la LNH à être affectés par la grippe A H1N1. Tant dans la ligue que chez le Canadien, tous restent en état d'alerte face à cette situation. On sait qu'un vaccin peut incommoder les gens pendant quelques heures ou quelques jours. En raison de la compétitivité dans la ligue, je suis certain que les médecins d'équipe doivent soupeser le pour et le contre des effets de cette pandémie. Il faut quand même réaliser que les joueurs sont dans une forme physique splendide qui les rend aptes à bien combattre des grippes.

Littérature francophone

Mais Dieu qu'il aimait la tempête!

Françoise Enguehard livre un second roman chargé d'histoires. L'histoire d'un docteur au début du XXe siècle, l'histoire d'une amitié entre une toute jeune femme et un homme mûr, l'histoire d'un archipel d'îles françaises ancrées dans un environnement tellement canadien : les îles de Saint-Pierre et Miquelon.

Maxence Jaillet

Les plages, les vents, les vagues et les bourrasques de neige… tant d'éléments naturels qui rythment la vie insulaire. Au fil des pages de L'archipel du docteur Thomas, il est facile de se sentir au bord de la mer. La description des sentiments éprouvés par les personnages principaux et celle de leur attachement à ces minuscules terres françaises donne au lecteur toute l'émotion salée d'un vent de nordet. Le rythme lui-même de leurs allées et venues entre la métropole et ces collectivités d'outre-mer, donne une impression de ressac, de marée contemplée face à l'océan.

Suite à une balade venteuse, Émilie propose à François, qui vit maintenant à Paris, d'étudier quelques clichés retrouvés dans un hangar à Saint-Pierre. Des centaines de photos décrivent les îles de certaines époques fastes de l'archipel : la pêche à la morue et la prohibition. De cette découverte, s'en suit l'épanouissement d'une relation amicale entre cet homme et l'adolescente. Lui construit des édifices sans volet en France métropolitaine et revient plonger ses doigts dans la chaleur du sable nocturne des îles. Le sable de Saint-Pierre et Miquelon, c'est l'ancre qu'il n'a jamais levée de son cœur. Elle, c'est le corail qui s'y imprègne.

Françoise Enguehard confie en entrevue que ce second roman était en gestation depuis plusieurs années et qu'il est resté sur ses étagères avant qu'elle décide d'en finir avec ce projet. « C'est un livre qui a déjà été écrit, qui a eu un premier jet et qui a stagné un petit peu, car il n'était pas construit comme je l'aurais voulu ou comme il aurait dû pour être intéressant », dit-elle.

L'auteur estime que la plus grosse difficulté qu'elle ait surmontée est d'avoir entremêlé deux dénouements qui se passent à deux époques différentes. L'histoire du docteur Thomas, un médecin-photographe de la marine française muté aux îles de Saint-Pierre et Miquelon à plusieurs reprises, est révélée à mesure que les deux complices saint-pierrais réussissent à percer les secrets figés sur des clichés d'époque pris puis abandonnés sur l'île par le docteur lui-même. Le récit du roman est entrecoupé de filets narratifs qui dépeignent les circonstances ambiantes des photographies exposées au grand jour.

« L'histoire de la jeune fille à un caractère très personnel, confie cette Saint-Pierraise qui vit depuis longtemps à St-Jean Terre-Neuve. Je voulais d'abord raconter une amitié semblable que j'avais vécue. Et je voulais aussi réfléchir à ce perpétuel dilemme des gens qui s'en vont très tôt de chez eux, comme moi, et qui me demande du moins en tant qu'artiste où est son chez-soi lorsque l'on s'est déraciné, parti volontairement. »

Plus que l'amitié, il y a aussi le cheminement d'une jeune femme qui veut devenir écrivain. L'auteur atteste qu'elle aussi noircissait des cahiers Clairefontaine et ajoute que tout le monde a besoin d'une petite tape dans le dos pour s'affranchir des obstacles qui peuvent encombrer les rêves. À l'image de son auteur, l'héroïne est capable de tout écrire dans son journal, sauf qu'elle voudrait écrire pour vivre. « J'ai toujours su que je voulais être écrivain, tout le reste était accessoire. Effectivement, j'ai dépendu de quelques personnes, très peu, pour me dire d'y aller et de ne pas avoir peur. Et pour que finalement, des années plus tard, je franchisse le pas et je prétende devenir écrivain », avance Françoise Enguehard.

Le docteur Thomas soigne les corps et non les âmes. Pourtant par l'intermédiaire de ce récit, il administre aux lecteurs des doses médicinales de réalité, de torpeur, de nostalgie qui ne font que réveiller la vie, bousculer la complaisance et façonner l'envie de raconter.



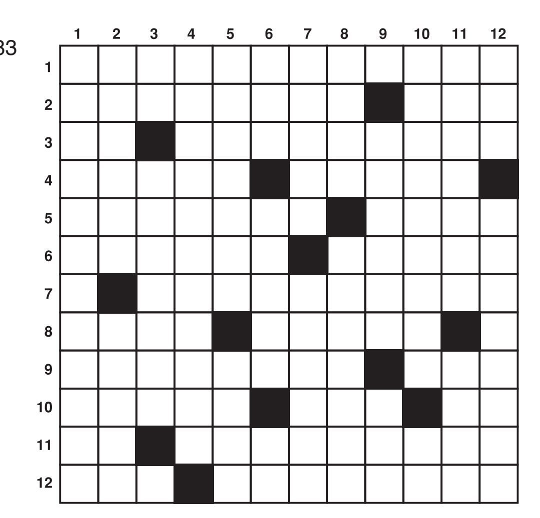


Françoise Enguehard, L'archipel du docteur Thomas, Sudbury, Prise de Parole, 2009, 206 p.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 83



HORIZONTALEMENT

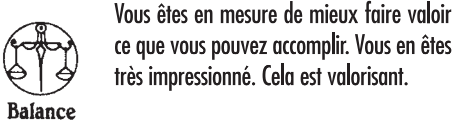
1. Propre aux relations entre confrères.
2. Solderas ton passif. — Bouclier.
3. Personnel. — Feuille sur laquelle un élève a pris des notes et qu'il utilise en fraude à un examen.
4. Espace public où s'affrontent des partis. — Rivière des Pyrénées.
5. Chant de louange. — Imposa à quelqu'un une sanction trop sévère.
6. Petits traits horizontaux. — Promenades publiques.
7. Étalages de marchandises, à l'extérieur d'une boutique.
8. Objet volant non identifié. — Du verbe «avoir».
9. Qui fabriquent des appareils de chauffage. — Possessif.
10. Présente une disparité choquante. — Serpent non venimeux. — Gamme.
11. Conjonction. — Entourera en serrant étroitement.
12. Chef éthiopien. — Marteaux de couvreurs.

VERTICALEMENT

1. Accabler, consterner.
2. Fus efficace. — Courba (se).
3. Lettre de l'alphabet grec. — Mettre les rênes à un cheval.
4. Ville du Gabon.
5. Petite grenouille à doigts adhésifs. — Ville d'Allemagne.
6. Aptitude. — Pousse sur les vieux arbres. — Doublée.
7. Servent à l'étamage des glaces. — Enquêtes faites auprès des habitants pour constater l'usage sur une question de droit.
8. Très utile au boucher. — Annotation destinée à fixer le texte hébreu de la Bible.
9. Tentatives. — Habileté.
10. Glandes habituellement placées à l'intérieur d'une fleur. — Conjonction.
11. Suite, succession. — Elle passe à Chartres.
12. Bouquinée. — Participas à.

RÉPONSE DU NO 82







SEMAINE DU 8 AU 14 NOVEMBRE 2009

BÉLIER (Bélier)
Il vous est demandé d'être très tenace et persévérant. La planète Saturne fait que certaines situations prennent du temps avant de devenir meilleures.


Taureau

TAUREAU
Vous allez vers des choses qui vous apporteront du bonheur. La planète Jupiter favorise tout ce que vous désirez entreprendre.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous avez des choses capitales à comprendre au plan humain. Cela vous rend très sérieux. Vous ne voulez pas perdre votre temps.


Cancer

CANCER
Vous êtes très bien au plan de votre vie professionnelle. Cependant, vous désirez que les choses aillent mieux. Vous êtes capable de mieux réaliser votre valeur et celle des autres.


Lion

LION
Vous êtes dans une période où vous vous sentez capable de vraiment aller vers ce qui vous attire professionnellement. Cela vous donne du bonheur.


Vierge

VIERGE
Vous êtes sur le point de vous sortir de grandes complications. Vous en serez heureux. Tout deviendra extraordinaire.

BALANCE (Balance)
Vous êtes en mesure de mieux faire valoir ce que vous pouvez accomplir. Vous en êtes très impressionné. Cela est valorisant.


Scorpion

SCORPION
Vous pouvez présentement placer au premier plan dans votre vie des choses merveilleuses. Vous êtes sur le point de vraiment vous faire comprendre.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous avez de grands espoirs. Vous pouvez présentement mieux les vivre. Croyez-y fermement et tout sera bon pour vous. Soyez fier dans tout.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous êtes très fort dans tout ce qui demande des discussions. Vous savez comment vous mettre en évidence et vous en avez le droit.


Verseau

VERSEAU
Vous pouvez présentement apporter des choses nouvelles dans la vie des autres. Vous avez un grand sens de l'initiative. Le Nœud Nord (nœud ascendant de la Lune) vous apporte des idées magnifiques.



Poissons

POISSONS
Vous avez besoin de réaliser jusqu'à quel point vous désirez améliorer vos conditions de vie. Cela vous apporte l'idée d'étudier et de vous dépasser.